



ESPACE DE PSYCHIATRIE LÉGALE

Dispositif intersectoriel

Pôle de Psychiatrie Légale et Conduites Addictives
en Milieu Pénitentiaire



Espace de psychiatrie légale

Depuis la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, les droits des patients font l'objet d'une évolution législative constante et d'une attention particulière.

Les professionnels de psychiatrie doivent donc être informés de cette évolution afin de promouvoir leur application.

Par ailleurs, la psychiatrie est une discipline médicale dont les interactions avec la justice sont anciennes, nombreuses et plus que jamais d'actualité.

Les professionnels de santé ont donc besoin de connaître les contours de la responsabilité professionnelle afin de pouvoir dispenser sereinement des soins adaptés et de qualité aux patients.

Dans cette perspective, l'Espace de psychiatrie légale a vocation à répondre à l'ensemble de ces besoins identifiés dans la pratique.

Nos missions

- Améliorer les prises en charges complexes comportant une intrication psychiatrie - justice ;
- Promouvoir les aspects éthiques autour de ces thématiques ;
- Développer la formation en psychiatrie légale ;
- Structurer et animer le réseau psychiatrie - justice - société ;
- Développer la recherche en psychiatrie légale ;
- Mettre à disposition des ressources documentaires.

L'équipe

- Anne-Hélène Moncany, psychiatre ;
- Maxime Védère, psychiatre ;
- Julien Da Costa, psychiatre ;
- Mathilde Coulanges, psychologue ;
- Tristan Renard, sociologue ;
- Céline Granier, juriste ;
- Lucille Moutet, documentaliste.

Contact

psylegale@ch-marchant.fr